Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma



T. 06 65 29 66 15 modules@formation-tsv.fr

DÉCOR



Techniques de construction de décors cinétiques

Les «machines» jalonnent l'histoire du spectacle vivant. Autrefois invisibles, elles sont aujourd'hui proches du monde fabuleux des marionnettes et du théâtre d'objet. Cette formation propose d'apprendre à réaliser un élément de décor mis en mouvement à l'aide d'un mécanisme actionné manuellement ou motorisé :

Le travail du fer et de la soudure et son habillage appliqués à la réalisation d'une oeuvre plastique originale et les différents éléments nécessaires pour générer de l'énergie, la transmettre et permettre ainsi d'animer ce décor cinétique.

OBJECTIFS (Compétences)

Préparer l'outillage et les matériaux nécessaires à la réalisation des éléments de décor

Préparer le projet d'après un cahier des charges

Assembler des éléments métalliques par soudure à l'arc

Réaliser le mécanisme principal permettant la mise en mouvement du décor Réaliser les éléments permettant d'animer chaque éléments du décor

Procéder à l'habillage et aux finitions du décor

Installer et régler un décor (cinétique) dont certains éléments seront mis en mouvement

Faire fonctionner un décor cinétique

intervenan

CONTENUS

Travail sur l'organisation
Planning
Préparation de l'atelier
Préparation du projet d'après le cahier des charges
Réalisation des différentes parties de l'objet
Travail du fer : traçages et débits
Soudure, assemblage de l'objet
Réalisation du mécanisme principal
Réalisation de l'animation de l'objet
Habillage (Bois, toiles, moulages...)
Finitions (patines...)
Réglages
Débriefing et rangement

Durée 10 jours (70 H)

Lieu | TSV

(V.les Maguelone)

Effectif 3 à 6 participant·e·s

Coût 3 850 € *

Intervenant.e.s

Dominique DORE Sylvain FERTARD

(la liste des intervenant.e.s peut être sujette à modifications)

Public

Toute personne souhaitant réaliser des décors animés

Pré-requis

Il est souhaitable d'avoir des bases en arts plastiques pour suivre cette formation.

Outils

Espace de construction équipé de tout l'outillage et des matériaux nécessaires.

1 stagiaire par poste de travail.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

Après un travail d'étude et d'analyse, les stagiaires aborderont plusieurs techniques de construction de décor, mais aussi celles de la mécanique. Ils réaliseront une oeuvre cinétique.

Evaluation des acquis par contrôle continu

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.

Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet. Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements

Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Uniformation etc.), à France Travail, l'APEC, une mission locale, CAP emploi...

ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

Validation

Attestation faisant état des résultats après évaluation

Type d'action

Action de formation - Développement de compétences des salarié.e.s. Non certifiant



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

^{*} Pour un financement via France Travail, le montant de la prise en charge est plafonné à 2 499 €. Un supplément pourra vous être demandé. Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.